

# LE JOUR OÙ J'AI DIT **NON**

16 octobre 2013, cour d'assises du Val-de-Marne.

Samia Jaber, tremblante, est entourée de ses deux avocates, Maître Tomasini et Maître Bonaggiunta. Ce n'est pas elle qui est jugée aujourd'hui, mais son ancien compagnon, avec qui elle a eu une petite fille.

Il sera reconnu coupable et condamné pour l'avoir battue et violée, un soir de décembre 2010. Le viol conjugal est encore tabou dans notre société, mais pourtant bien réel.

Non, le corps d'une femme n'appartient pas à son conjoint et, oui, elle peut ne pas être consentante lorsque ce dernier désire un rapport sexuel.

L'acte forcé n'est pas anodin, il méprise la victime, viole son intimité, nie son identité et lui signifie que l'homme la possède, au même titre qu'un objet. Pourtant, la loi ne reconnaît le viol conjugal en tant que crime que depuis 1990.

Comment trouver le courage de porter plainte quand votre agresseur n'est autre que votre conjoint ? Où trouver la force de se reconstruire ?

Samia Jaber livre avec courage son récit douloureux, mais nécessaire, pour faire avancer les mentalités.



*Samia Jaber a créé une association d'aide aux victimes de violence psychologique : À la Reconquête de Soi.*

*Maître Nathalie Tomasini et Maître Janine Bonaggiunta sont avocates au barreau de Paris et spécialisées dans les violences conjugales.*

978-2-84186-745-5



9 782841 867455

2014-V

16 €

Conception graphique : Thomas Rappage

MICHALON

LE JOUR OÙ J'AI DIT **NON**

Samia Jaber

Samia Jaber

# LE JOUR OÙ J'AI DIT **NON**



Témoignage

MICHALON